Cabinet LAFONT

L'Assureur / des Loisirs Sportifs

N°ORIAS 07 012 597 - N° FDBF 1073044604HS (I.O.B.)

partenaire www.FFESSM.fr

Tableau des garanties et primes pour la saison 2011/2012

A la demande de nombreux Clubs, Licenciés et Structures Commerciales Agréées, la FFESSM nous a chargés de proposer une garantie Voyage plongée (annulation de voyage plongée, interruption de voyage plongée, assurance bagages voyage plongée).

INDEMNITÉS GARANTIES DANS LE MONDE ENTIER

— En cas de décès consécutif à un accident.
— En cas d'invalidité permanente après accident.
— Frais de traitement par suite d'un accdent garanti.
— Frais de recherche et de sauvetage.
— Frais d'évacuation sanitaire.

— Pour les compétitions toutes disciplines en milieu naturel, la catégorie «LOISIR 1» est requise.
— Pour toutes compétitions en piscine exclusivement, la catégorie «PISCINE» est requise.

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES						NAGE AVEC PALMES, TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE (à partir de 14 ans exclusivement pour le tir de précision) EN PISCINE UNIQUEMENT	
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)
Plongée à l'air	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée nitrox	√	√	√	√	√	√	√	√
plongée trimix	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée recycleur	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée avec décompression (paliers)	√	√	√	√	√	√	√	√
Palier oxygène pur	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée enfants (8 - 14 ans)	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée libre (apnée)	√	√	√	√	√	√	√	√
Pêche sous-marine	√	√	√	√	√	√	√	√
Archéologie subaquatique	√	√	√	√	√	√	√	√
Biologie subaquatique	√	√	√	√	√	√	√	√
Nage avec palmes	√	√	√	√	√	√	√	√
Nage en eau vive	√	√	√	√	√	√	√	√
Orientation subaquatique	√	√	√	√	√	√	√	√
Photographie, vidéo	√	√	√	√	√	√	√	√
Plongée souterraine	√	√	√	√	√	√	√	√
Hockey subaquatique	√	√	√	√	√	√	√	√
Tir sur cible subaquatique	√	√	√	√	√	√	√	√
Pratique en club associatif	√	√	√	√	√	√	√	√
Pratique en structure Commerciale FFESSM ou non	√	√	√	√	√	√	√	√
Pratique hors structure (en famille...)	√	√	√	√	√	√	√	√

AXA CORPORATE SOLUTIONS
redefining / standards

Cabinet LAFONT
L'Assureur / des Loisirs Sportifs
N°ORIAS 07 012 597 - N° FDBF 1073044604HS (I.O.B.)
partenaire FFESSM.fr

Tableau des garanties et primes pour la saison 2011/2012 (suite)

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES						NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE (à partir de 14 ans exclusivement pour le tir de précision) EN PISCINE UNIQUEMENT	
	GARANTIES LOISIRS DE BASE							
CATÉGORIES	**LOISIR 1**		**LOISIR 2**		**LOISIR 3**		**PISCINE**	
	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)	France métropole et dom-com	Etranger (monde entier)
Age limite des garanties Individuelles accident	Sans limite							
Age limite de garantie en RC	Sans limite							
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Frais de recherche et de sauvetage	1 615 €		3 578 €		6 268 €			
Frais de caisson hyperbare	36 565 €	32 386 € (a)	36 565 €	32 386 € (a)	36 565 €	300 000 € (a)	36 565 €	32 386 € (a)
Garantie pour frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale dont : Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, frais de traitement, d'ambulance sur place	7 313 €		25 595 €		29 250 €		7 313 €	
Soutien psychologique et pédagogique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Soins dentaires urgents	Inclus	131 € (b)	Inclus	131 € (b)	Inclus	131 € (b)	Inclus	131 € (b)
Hospitalisation	Si hospitalisation supérieure à 10 jours consécutifs, mise à disposition d'un billet aller/retour avion ou train pour un proche parent et prise en charge des frais d'hébergement pendant 10 nuits. Garantie jusqu'à 47,60 € TTC par nuit.							
Assistance aux personnes (c)	Sans limitation de somme (c)							
Evacuation sanitaire (rapatriement transport médical)	Sans limitation de somme							
Avance sur frais à l'étranger	A l'étranger, pour ne rien avoir à régler sur place (y compris les frais de caisson hyperbare) vous pouvez bénéficier d'une avance dans la limite des sommes garanties, après accord préalable de AXA Assistance : +33 1 55 92 22 82 - 24h/24 - 7j/7.							
Avance sur la caution pénale à l'étranger		12 014 €		12 014 €		12 014 €		12 014 €
Capital en cas d'invalidité permanente totale	10 447 €		36 565 €		83 575 €		10 447 €	
Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée	7 313 €		21 938 €		41 788 €		7 313 €	
Rapatriement du corps	Sans limitation de somme							
Coût du cercueil (à l'exclusion des accessoires) et frais de cérémonie	797 €							

GARANTIES LOISIRS TOP (d)

Garanties de base ci-dessus + Assurance voyage plongée MONDE ENTIER ci-dessous)

Ces garanties sont valables quelque soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence

Annulation voyage plongée	- 6 268 € par bénéficiaire et 31 341 € pour un même évènement - Franchise de 31 € par personne et par dossier			Néant
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 6 268 € par bénéficiaire et 31 341 € pour un même évènement - Sans franchise			Néant
Interruption de votre voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un ascendant ou descendant	Néant	Néant	- 6 268 € par bénéficiaire - Sans franchise	Néant
Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle	Néant	Néant	- 314 € par séjour - Sans franchise	Néant
Assurance bagages voyage plongée	799 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 31 € par bénéficiaire			Néant
Garantie "Avance sur la caution pénale à l'étranger"	12 014 €	12 014 €	31 341 €	Néant

TARIFS ANNUELS TTC

CATÉGORIES	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
Loisir de base	18,50 €	29,50 €	51,00 €	10,50 €
Loisir TOP	36,50 €	47,50 €	78,00 €	Pas de garanties

(a) Franchise de 23 € pour les frais de traitement. (b) Franchise de 15 € par dossier (c) Exclusion des frais de premiers secours sauf appel préalable

(d) Retrouvez les Conditions Générales du contrat TOP FFESSM sur : www.cabinet-lafont.com (rubrique «service en ligne»)

Conformément à la réglementation concernant le lieu de résidence, il est rappelé que les séjours et voyages en dehors de son pays de résidence d'une durée supérieure à 90 jours consécutifs nécessite une convention d'assistance spécifique. Contactez le Cabinet Lafont, téléphone : 04 68 35 22 26.

AXA CORPORATE SOLUTIONS
redefining / standards